



Commune de

Munchhausen



Informations municipales

www.munchhausen.fr

Mai 2023 / N°30



Chères Munchhausennoises,
Chers Munchhausennois,
« Enfin le joli mois de mai ! »

Après ces journées fraîches et pluvieuses, il est temps de partager notre optimisme quelque soit le secteur d'activité. Sortons pioches et binettes, devenons éco-citoyens, partageons les conseils de plantation de fruits et légumes de nos aînés, transmettons nos savoirs aux jeunes générations, désherbons ensemble, voici un beau programme intergénérationnel accessible à tous ! Les vertus thérapeutiques du jardinage ne sont plus un secret, elles permettent d'apporter détente et bien-être, facilitent la régulation des émotions et la stimulation des sens, l'amélioration du sommeil et la réduction du stress. Vous découvrirez un nouveau projet de jardinage avec les enfants imaginé par un membre du CMJ ; soutenons ces belles initiatives. Nous remercions les habitants qui ont commandé 290 géraniums grâce à l'action proposée par la commune. Ils orneront terrasses et jardins et permettront d'embellir le village.

Les membres du Conseil Municipal, du CCAS et le personnel communal restent à votre écoute.

Prenez soin de vous et profitez des beaux jours !

Votre maire, Sandra RUCK

INFO DE DERNIERE MINUTE : Il reste quelques places pour la sortie des seniors mercredi 14.06.2023 en autocar de collection avec visite de la maison rurale de l'Outre-forêt, repas dans un restaurant et visite du musée des transports à Wissembourg.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser à la Mairie. Merci



**VOTRE MAGASIN EN
DISTRIBUTION
AUTOMATIQUE !**

*Des produits frais
et des plats cuisinés
de nos producteurs
locaux !*



OUVERT
7j/7
24h24

À partir du mois de
mai à Munchhausen,
rue de l'étang

Bourse aux plantes

Venez échanger,
acquérir des
plantes vivaces,
des arbustes, des
plants de tomates
et papoter jardin!

LE 8 MAI 2023
10 H - 12 H

BEINHEIM

Parking de la communauté de communes



Le potager partagé des enfants

Antoine BENDER membre du CMJ a eu une superbe idée : créer un potager partagé pour apprendre à cultiver les légumes. L'espace a été préparé avec son papy et nous proposons aux enfants de découvrir les joies du semis,

des plantations en commun. Le rendez-vous est donné **samedi 27 mai à 14H30**. Le lieu dédié est situé après l'atelier communal et le verger-école. Venez avec un semis ou un plant, une pioche et un parent ou grand-parent. Nous organiserons cet espace ensemble. S'il y a de généreux donateurs de plants, ils sont également bienvenus !



Grand Concours de photographie organisé par la Commune de Munchhausen

Du 1^{er} mai au 30 septembre 2023



Objectif Munchhausen

« Nature, patrimoine, architecture »



© Gérard Steimetz

Renseignements et inscription :
photos.munch@gmail.com / 03.88.86.51.81
Concours ouvert à tous les amateurs passionnés de photographie





Grand concours de photographie **Objectif Munchhausen « Nature, patrimoine, architecture »**

Pourquoi ce concours ?

Les intérêts d'un tel évènement ne manquent pas d'arguments tant notre village, son patrimoine et sa réserve naturelle sont riches d'attraits et d'intérêts, auxquels aucun photographe ne saurait résister.

Il est impossible pour tout photographe, passionné ou débutant, de ne pas avoir un œil attentif à notre commune et son image si typique.

Ce concours ne peut que susciter la vocation de photographe dans un esprit de fierté de notre village.

Nous avons ainsi décidé d'organiser ce concours photos dans les conditions suivantes :

Date et délai de participation : 1^{er} mai 2023 au 30 septembre 2023.

Conditions de participation :

- Les photos doivent immortaliser au mieux les particularités de notre village dans les domaines suivants :
 - la nature environnante bien sûr,
 - les bâtiments et maisons représentatives,
 - les personnages typiques de notre village,
 - les ambiances et les évènements spécifiques et marquants,
 - tout ce qui représente de près ou de loin la beauté et les spécificités de notre village.

Comment participer ?

Entre le 1^{er} mai 2023 et le 30 septembre 2023.

Vous pouvez envoyer vos œuvres photographiques (maxi 3 clichés par personne) par courriel à l'adresse mail spécifiquement dédiée à ce concours (photos.munch@gmail.com) ou les déposer sur clé USB à la mairie de Munchhausen.

Toutes les photos devront obligatoirement comporter nom, prénom et âge de l'auteur de la prise de vue, ainsi qu'un titre ou une petite légende.

Les photos doivent être réalisées par l'auteur, et aucune photo ou copie réalisée par une tierce personne ne sera acceptée ceci en cohérence avec la réglementation du « droit d'auteur ».

Deux catégories de photos seront primées :

Catégories jeunes -14 ans

Catégories adultes (sup. à 14 ans).

Le but de ce concours n'est pas de ressortir des photos anciennes mais de photographier « le » Munchhausen d'aujourd'hui.

Règlement et dossier d'inscription disponibles sur le site de la commune ou au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.



**Merci à vous les parents d'encourager
vos enfants comme l'an dernier !**



*C'est reparti,
relevez le défi !*



Du 02 au 31 mai 2023

*À l'école, j'y vais
à pieds, en trottinette ou à vélo !*



*Challenge en faveur des mobilités durables au sein des 19 communes
de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.*

Ouvert aux classes de Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3.



Tournoi d'échecs

Dimanche 15 avril 2023 le club d'échecs de la Plaine du Rhin a organisé un tournoi interne de parties rapides.



Au total 18 joueurs du club venus des alentours y ont participé et disputé 7 parties à la cadence de 10 minutes + 3 secondes par coup.

Bravo à Lylian RIEGER qui remporte le tournoi sur le score parfait de 7 points sur 7 possibles.

Benjamin TIMMEL, 5 points, et Louis MOOG, 4 points et demi, complètent le podium.

Bravo à toutes et à tous pour votre participation et vos efforts !

Merci encore aux parents pour les bons gâteaux.

Olivier MOOG - Echecs Club Plaine du Rhin



Invitation

À un après-midi de pêche à l'étang Martin HOFFARTH
par l'AAPPMA et la Commune de Munchhausen



Samedi le 13 mai 2023

Les enfants auront les informations nécessaires
par leurs enseignants



Sortie et projet avec les classes de l'école de Munchhausen

Dans le cadre des 25 ans de la Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer, l'école primaire de Munchhausen conçoit actuellement un spectacle sur la biodiversité qui sera interprété par les enfants lors de la journée festive du 11 juin 2023.

Pour cela, la maison de la nature de Munchhausen et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CEN Alsace) organisent depuis le mois de janvier des sorties dans la réserve naturelle du Delta de la Sauer. L'objectif est de montrer aux élèves l'importance de ce milieu, de ce qui s'y cache en allant observer les espèces animales et végétales.

Au cours des derniers mois, les enfants ont découvert ou redécouvert - car beaucoup la connaissent déjà - la réserve naturelle nationale, et les petites bêtes de l'eau qui y vivent... Ils ont pu observer des larves d'insectes (des Phryganes, des nêpes, des demoiselles), et des mollusques d'eau douce. Parallèlement, une sortie ornithologique proche des roselières a permis l'apprentissage de l'utilisation des jumelles et l'observation ainsi que l'écoute de différentes espèces courantes d'oiseaux.



Observation des oiseaux d'eau sur la Sauer.
Photo prise par Jérôme GANTZER.

De ces sorties germent, telles des petites graines, des idées, des envies que les enfants ont à cœur de partager. Avec l'aide d'une comédienne de l'association « les sentiers du théâtre », ces petites graines se transformeront en un spectacle mis en scène et interprété par les enfants le 11 juin 2023 sur le parking de la Réserve Naturelle.

Venez soutenir le spectacle des élèves de l'école et profiter des différentes animations proposées lors de cette journée de clôture des 25 ans de la RNN du delta de la Sauer !!!

En attendant le 11 juin, nous organisons encore d'autres animations avec nos partenaires :

6 mai 2023 de 20h à 22h	Visites thématiques <i>Lieu transmis à l'inscription</i>	Découverte des chauves-souris avec une animatrice du CINE de Munchhausen
13 mai 2023 de 9h à 11h30	Atelier créatif <i>Lieu transmis à l'inscription</i>	Découverte des Haïku, petits poèmes japonais avec Denise LALLEMAND-SOLTANA
11 juin	Journée festive au parking de Munchhausen en face du delta de la Sauer	Stand de partenaires, animation, restauration, spectacle des enfants de l'école de Munchhausen, présentation du projet du collège de Seltz en faveur de la réserve naturelle, exposition de dessins,

Tous ces événements sont accessibles gratuitement. L'inscription est obligatoire au 03 88 05 59 79

Retrouvez l'ensemble du programme sur notre site internet : [25 ans de la réserve naturelle du Delta de la Sauer – Conservatoire des Sites Naturels Alsaciens \(conservatoire-sites-alsaciens.eu\)](https://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu)



Nous remercions nos partenaires financiers : la DREAL, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le collectif Plan Rhin Vivant et l'ARIENA, sans qui ce programme n'aurait pas été possible.

Plus d'infos :

Le CEN Alsace est **une association reconnue d'utilité publique** qui s'est donnée pour mission d'acquérir, protéger et entretenir les milieux naturels sensibles alsaciens. Elle rassemble depuis 1976 de nombreux bénévoles, scientifiques, collectivités... unis par **la volonté commune de préservation de notre environnement.**

<https://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu/>

Anniversaires



MAI 2023

- 86 ans : M. Karl OERTEL, né le 18.05.1937
84 ans : Mme Elisabeth BÄTHGE, née FRERICH, le 07.05.1939
82 ans : M. Joseph LEHMANN, né le 03.05.1941
79 ans : M. Joseph MEYER, né le 25.05.1944
76 ans : Mme Georgette MEYER, née WARGEL, le 08.05.1947
74 ans : Mme Jeanne MULLER, née KNOERR, le 08.05.1949



PERMANENCES DE LA DEPUTÉE

STÉPHANIE KOCHERT

MOIS DE MAI 2023

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 03 88 54 81 00

La Députée, ou son équipe, tiendra des permanences :

Le mardi 9 mai 2023

- de 10h à 12 h à la mairie de **Seltz**, 10 Place de la mairie
- de 14h à 15h30 à la mairie de **Oberlauterbach**, 1 Rue de l'école

Le lundi 15 mai 2023

- de 14h à 15h30 à la Maison France Services, 2 rue Marcel Bisch à **Seltz**

Le mardi 23 mai 2023

- de 10h à 12 h à la mairie de **Seltz**, 10 Place de la mairie

Et tous les mercredis matin de 10h à 11h30

- à la permanence parlementaire de Wissembourg, 12 allée des Peupliers

D'Maïenacht ou la nuit de Mai

Il y a eu toujours plusieurs variantes de mettre à mal des personnes dans le village. Au début les gens n'avaient pas des clôtures aussi sophistiquées que maintenant. Personne ne fermait sa porte d'entrée dans la cour à clé. Pour que la portière ne s'ouvre pas à cause des poules ou du chien qui avait le droit de courir dans la cour, mais de préférence la nuit on avait un cercle en fil de fer qu'on passait entre le poteau principal et le côté du portail tous en lattes de bois. La plupart du temps les portières "s'Hofdärle" étaient ouvertes et les jeunes décrochaient la nuit le petit portail et le portait plusieurs maisons plus loin. Il fallait le chercher au matin. Dans le haut village on enlevait facilement les volets qu'on emmenait au Riehhämme et on portait ceux du bas village à la Sauer à l'emplacement du parking actuel. On déplaçait également du bois ou le Holzklötz et autres objets style bassine ou l'on récupérait l'eau de pluie etc.... chez des voisins.

Le plus flagrant c'est qu'on essayait de coupler 2 jeunes gens. Certains savaient des choses mais c'était encore secret et là le lendemain le village était au courant. De la dite jeune fille on traçait à la chaux blanche un gros trait qui allait chez le jeune homme au moyen d'un arrosoir. Cela montrait qu'il y avait quelque chose qui se tramait. Ceux qui étaient fiancés de longue date cela n'intéressait plus personne.

Mais il y avait pour certains encore pire.

En face du restaurant à « la Rose », il y avait un tableau en bois accroché au pignon d'une grange où on laissait des messages comme pour les votes par exemple. Les timides allaient en souper. On écrivait avec une craie blanche les initiales du nom et prénom d'une fille l'insigne = suivi des initiales d'un garçon. En règle générale ce n'était pas toujours approprié car dudit garçon on ne voulait rien savoir soit qu'il était « moche » ou bête comme un clou. Cela énervait les filles.

On racontait que dans le village voisin de Mothern c'était le paroxysme. Des jeunes adolescents ont réussi à monter une charrette que l'on démontait au préalable à laquelle on attachait les vaches sur le faite du toit d'une grange où on la remontait, remplie de fumier, sans réveiller les propriétaires qui dormaient à poings fermés.

Cette tradition de la Maïenacht était surtout faite pour embêter et énerver les gens.

URBANISME

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre

aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou

< 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes

< 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes >

20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : DP

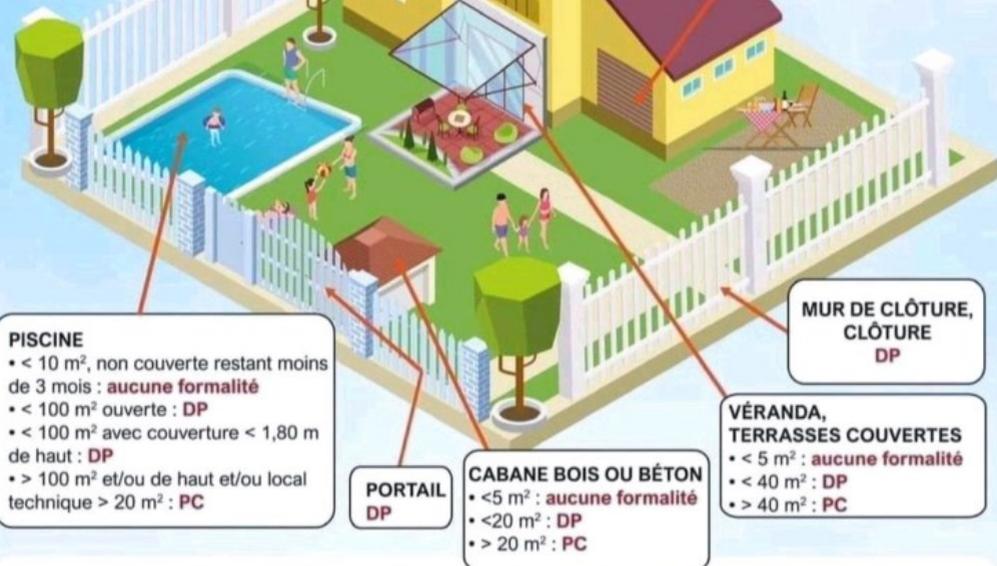
GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Vous trouverez l'ensemble des Cerfa sur le site du service public.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de votre mairie.

Les Architectes des Bâtiments de France (ABF)

L'administration qui instruit une demande d'autorisation d'urbanisme recueille l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France lorsque le projet se situe dans un espace protégé. L'ABF peut alors émettre différents avis selon le type d'espace protégé, mais aussi selon le type d'autorisation d'urbanisme. Ainsi, l'ABF peut rendre 3 types d'avis :

L'avis simple : l'autorité qui délivre l'autorisation d'urbanisme (en principe le maire) peut passer outre l'avis de l'ABF. Mais elle engage ainsi sa responsabilité en cas de recours contre l'autorisation.

L'avis conforme : le maire doit obligatoirement suivre l'avis de l'ABF (ex : lors d'un permis de démolir, le Maire ne peut passer outre l'avis de l'ABF).

L'avis consultatif : hors secteur protégé, le maire peut toutefois demander un avis à l'ABF au titre de son expertise.

A Munchhausen, du fait de la réserve naturelle, tout le côté droit de la rue du Rhin, rue Geisberg, rue du Chaudron, rue de la Sauer, impasse des Saules, impasse des Chênes, rue du Site, rue de l'Etang sont concernées par la législation des ABF en plus du Plan Local d'Urbanisme qui lui concerne l'ensemble du village.

Vous retrouverez le règlement du PLU sur le site : <http://posplu.bas-rhin.fr/>

Comment déposer une demande d'autorisation d'urbanisme ?

Il existe 3 façons de déposer un dossier d'urbanisme :

- Par voie postale à destination de la mairie : envoi de 3 exemplaires du dossier complet
- Remise en main propre de 3 exemplaires du dossier au secrétariat de la mairie
- Depuis le 1er janvier 2022, en ligne sur le site : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>. Si vous optez pour cette option, tous les échanges de pièces et de documents se feront via cette plateforme

Quelles pièces sont à fournir ?

- Cerfa (chaque cerfa est différent selon la nature du projet).
- Plan de situation et plan de masse (à trouver sur le site du cadastre)
- Plan de coupe, plan des façades, insertion géographique
- Attestation RT2012 ou RE2020 (réglementation thermique selon la nature du projet)
- Notice descriptive (descriptif du projet)



Il vous faudra déposer un cerfa DOC (Déclaration d'Ouverture de Chantier) au début des travaux et un cerfa de DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) lorsque celui-ci sera terminé.

Déchets verts : ne jouons pas avec le feu



Pratique encore répandue, **brûler ses déchets verts** est pourtant interdit sur tout le territoire national. Danger pour l'environnement, pour la santé mais également risques de sanctions, découvrez les conséquences de cette pratique et les alternatives pour valoriser autrement vos déchets de jardin.

Verre l'infini et au-delà !

Déposer son verre dans le conteneur est devenu un geste anodin, pourtant il a une grande importance puisque le verre est recyclable à l'infini ! Une bouteille met plus de 4 000 ans à se dégrader une fois jetée dans la nature !



Le SMICTOM Nord Alsace remplace progressivement les conteneurs à verre endommagés dans les communes. À partir de février et sur les mois qui arrivent, fini les bornes vertes peu esthétiques ! Nos nouveaux conteneurs, plus discrets, s'intègrent mieux dans le paysage. Ils sont conçus en acier donc plus résistants aux chocs et aux manipulations par le camion de collecte mais ne génèrent pas plus de nuisances sonores.

Que peut-on mettre dans les bornes à verre ?

Uniquement les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre. Pour faire simple, seulement les emballages en verre. N'y déposez jamais de vaisselle, porcelaine, faïence, grès ou carrelage. Ces matériaux ont une composition chimique différente de celle du verre d'emballage et ne peuvent pas être recyclés dans les mêmes conditions. Pensez à donner ce qui est en bon état (à vos proches ou aux structures telles qu'Emmaüs). Le reste ira dans la benne gravats en déchèterie.



Recycler 1 tonne de verre permet :

- D'économiser 700 kg de sable soit le poids d'un cheval
- La fabrication de 2 222 bouteilles de 75 cL
- D'économiser 623 kg eq CO2 soit un parcours en voiture de 5 610 km
- D'économiser 5 597 MJ soit une consommation énergétique équivalente à une TV LCD allumée pendant 861 jours Source : CITEO

Agenda

Lundi 8 mai : 10H00 à 12H00 : bourse aux plantes au parking de la communauté de communes de Beinheim.

Lundi 15 mai : 16H30 à 20H00 : don de sang à la MLC de Seltz.

Samedi 7 mai : 9H45 à 18H00 : Concours pêche intersociété, étang Martin HOFFARTH.

Samedi 13 mai : après-midi pêche des enfants, les détails seront transmis directement aux enfants par les enseignants.

Samedi 10 juin : bal des pompiers à la salle des fêtes de Lauterbourg.
Menu : paëlla - fondant au chocolat : 25€.
Réservation au 06 75 75 58 29.

Journée d'Information Transfrontalière à l'INFOBEST PAMINA le 25.05.2023

La prochaine Journée d'Information Transfrontalière de l'INFOBEST PAMINA se tiendra le jeudi 25 mai 2023 dans les locaux de l'Eurodistrict PAMINA au 2 rue du Général Mittelhauser à Lauterbourg.

Seront présents les représentants de l'agence pour l'emploi allemande (Agentur für Arbeit), de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin (CAF), de la Familienkasse, de la CPAM et de la caisse d'assurance maladie allemande AOK, du Centre des Impôts français et allemand (Finanzamt) ainsi que de la caisse de retraite allemande (DRV) et française (CARSAT). Les consultations se feront sous forme d'entretiens individuels et pourront se tenir en français ou en allemand.

Dans tous les cas, une prise de rendez-vous est obligatoire au 03 68 33 88 00 ou par mail à l'adresse infobest@eurodistrict-pamina.eu (merci de vous munir de vos numéros d'affiliation ou numéros de dossier).



Stages de tennis au TC MOTHERN

1er stage : du 24 au 28 juillet de 9H00 à 12H00.

2ème stage : il se déroulera une des deux dernières semaines d'août, en fonction inscriptions et disponibilités des intéressés

Pour toutes informations, prendre contact avec M. Benoit ROGEZ :
benoit51159@gmail.com

Heures d'ouverture de la mairie : place de l'Eglise

Lundi à jeudi : 11h00 - 12h00

Vendredi : 10h30 - 11h30

Mardi : 17h00 - 18h00

Jeudi : 15h00 - 17h00

Permanence de Mme le Maire :

sur rendez-vous le mercredi de 9h00 à 11h00

Les adresses mails de la Mairie :

Pour joindre le secrétariat de la Mairie : mairie@munchhausen.fr

Pour joindre Mme le Maire : maire@munchhausen.fr

Pour joindre les adjoints : cindy.knaub@munchhausen.fr

yves.gabel@munchhausen.fr

jonathan.imbery@munchhausen.fr

Pharmacies de garde : 3237 (liste prévisionnelle sous réserve de changement de dernière minute).

01.05 : BETSCHDORF

07.05 : ROESCHWOOG

08.05 : BISCHWILLER

14.05 : WISSEMBOURG

18.05 : LAUTERBOURG

21.05 : SOULTZ SOUS FORET

28.05 : WISSEMBOURG / SESSENHEIM

29.05 : WISSEMBOURG

Heures d'ouverture de la déchetterie de WINTZENBACH :

Déchetterie de WINTZENBACH : 03.88.86.55.51

Du mardi au samedi :

Du 01/04 au 30/09 : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15

Du 01/10 au 31/03 : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45



Merci aux associations, poètes, historiens et école d'envoyer leurs publications à l'adresse : bulletin.munchhausen@gmail.com

Rédaction – mise en page – impression : mairie de Munchhausen – Tél. 03.88.86.51.81

Site internet : www.munchhausen.fr / courriel : mairie@munchhausen.fr / Dépôt légal 2011